

**Rapport de diagnostic des polluants de construction
(AT) Avant-travaux partiel
20260129073ATPMM**

**Maison
Chemin de la musardiere 25
1131 Tolochenaz**



Commune : Tolochenaz

05-02-2026

ECODIAG SA
Rue de Lausanne 45, 1110 Morges

I. Identification du rapport

Informations sur le rapport :

Titre :	Rapport de diagnostic des polluants de construction (Amiante)
	Maison
	Chemin de la musardiere 25
	1131 Tolochenaz
Référence :	20260129073ATPMM
Version :	1
Date d'émission :	05-02-2026
Commune :	Tolochenaz
Parcelle/article :	213
N° bâtiment :	310
EGID :	801324
Propriétaires :	Florian Huc
Nombre de pages :	13
Type de rapport :	Selon cahier des charges ASCA-VABS version 1.5 du 14 février 2022.
Annexes :	1. Plans d'expertise, 2 pages. 3. Annexe : Rapport amiante 2016 2. Rapport d'analyses, 1 page.

Informations sur le diagnostic FH (Amiante) :

Type de diagnostic :	(AT) Avant-travaux partiel
Etendue du diagnostic :	Façade + Toiture
Date (s) du diagnostic :	03/02/2026
Diagnostiqueur :	Laurence Lehmann
Donneur d'ordre :	Florian Huc
Laboratoire :	Pollutest

II. Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

Visite préalable

Aucune visite préalable n'a été effectuée.

Conditions de réalisation

Ce diagnostic a pour objectif de dresser la liste complète des matériaux accessibles contenant de l'amiante. Cependant, il ne peut être considéré comme absolument exhaustif.

Ce rapport a été effectué selon le cahier des charges ASCA version 1.5 du 14 février 2022.

Les locaux étaient occupés, pas de travaux en cours dans la maison

Limites du diagnostic

Les investigations couvrent l'ensemble des éléments susceptibles contenir de l'amiante dans les parties communes du bâtiment, dans le cadre d'une utilisation normale.

Abréviations :

F : Flocage ; C : Calorifugeage ; FP : Faux-plafond ; SOL : Revêtement de sol ; FA : Matériau faiblement aggloméré ; NFA : Matériau fortement aggloméré ; LAB : Laboratoire ; EXP : Expert ; DEF : Default ; RAS : Rien à signaler

III. Conclusion du rapport

Il a été repéré des plaques en fibrociment amianté dans la sous toiture

Le donneur d'ordre a pour obligation de communiquer les résultats du présent diagnostic à toute personne devant intervenir lors des travaux. A noter qu'un diagnostic initial a été réalisé en 2016 (voir annexe) incluant un prélèvement de crépis en façade négatif.

Les matériaux contenant de l'amiante repérés doivent être signalés par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité des matériaux contenant de l'amiante.

IV. Situations potentiellement dangereuses pour les occupants

Aucune situation potentiellement dangereuse pour les occupants n'a été révélée.

Des éléments contenant de l'amiante sont présents dans les parties du bâtiment concernées par les travaux.

Avant le début des travaux, une entreprise spécialisée dans le désamiantage devra être mandatée pour retirer les éléments amiantés.

V. Réserves

L'ensemble des éléments touchés par le projet a été expertisé.

VI. Liste des matériaux susceptibles de contenir de l’amiante

Localisation		Elément						Amiante			Plan / Croquis n°	Evaluation selon méthode FACH					Remarques
Etage	Lieu, local	Référence		Description de l'élément	Quantité approximative	Type de matériau (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Prélevé (OIN)	Oui	Non	Déterminé par (EXP , LAB, DEF)		Evaluation globale du matériau (Total)	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Degrés d'urgence	VDI Nécessaire	Date prochaine évaluation	
		N° d'élément	N° du prélèvement														
Etage	Combles	FH1	P	Plaque en fibrociment	120.0 m²	NFA	N	A		EXP	1	1	A	III		2036	Déchets spéciaux.Inertage, vitrification. Mise en décharge type E
Extérieur	Extérieur	FH2		Murs RAS Façades Bois est + nord et sud			N		X	EXP	1						RAS
Extérieur	Extérieur	FH3		Murs RAS Façade Est Pierre			N		X	EXP	1						RAS
Extérieur	Extérieur	FH4	P	Peinture Façade Est Brut	m²	NFA	O		X	LAB	1						RAS
Extérieur	Extérieur	FH5	P	Peinture Façade Nord + ouest et sud Brut	m²	NFA	O			LAB	1						RAS
Extérieur	Extérieur	FH6	P	Sous toiture bois/ Toiture (tuile terre cuite)			N		X	EXP	1						RAS

Fiche d'identification n° 1 : Plaque en fibrociment

Localisation		Elément						Amiante		
Localisation	Lieu, local	Référence		Description de l'élément	Quantité approximative	Type de matériau (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Prélevé (O/N)	Oui	Non	Déterminé par (EXP, LAB, DEF)
		N° d'élément	N° du prélèvement							
Etage	Combles	FH1	P	Plaque en fibrociment	120.0 m²	NFA	N	X		EXP

Conseils pour l'assainissement :

L'assainissement peut être réalisé par une entreprise non spécialisée respectant les consignes de sécurité de la SUVA.



Attention : S'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément !!!

Plan / Croquis n°	Evaluation selon méthode FACH					Remarques
	Evaluation globale du matériau (Total)	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Degrés d'urgence	Mesures à prendre	Date prochaine évaluation	
1	1	A	III	Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux	2036	Déchets spéciaux. Inertage, vitrification. Mise en décharge type E

Fiche d'identification n° 2 : Murs RAS Façades Bois est + nord et sud

Localisation		Elément						Amiante			
Localisation	Lieu, local	Référence		Description de l'élément	Quantité approximative	Type de matériau (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Prélevé (O/N)	Oui	Non	Déterminé par (EXP, LAB, DEF)	
		N° d'élément	N° du prélèvement								
Extérieur	Extérieur	FH2		Murs RAS Façades Bois est + nord et sud			N		X	EXP	
Conseils pour l'assainissement :											
											
Plan / Croquis n°	Evaluation selon méthode FACH						Remarques				
	Evaluation globale du matériau (Total)	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Degrés d'urgence	Mesures à prendre		Date prochaine évaluation	RAS				
1											

Fiche d'identification n° 3 : Murs RAS Façade Est Pierre

Localisation		Elément						Amiante			
Localisation	Lieu, local	Référence		Description de l'élément	Quantité approximative	Type de matériau (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Prélevé (O/N)	Oui	Non	Déterminé par (EXP, LAB, DEF)	
		N° d'élément	N° du prélèvement								
Extérieur	Extérieur	FH3		Murs RAS Façade Est Pierre			N		X	EXP	
Conseils pour l'assainissement :											
											
Plan / Croquis n°	Evaluation selon méthode FACH						Remarques				
	Evaluation globale du matériau (Total)	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Degrés d'urgence	Mesures à prendre		Date prochaine évaluation	RAS				
1											

Fiche d'identification n° 4 : Peinture Façade Est Brut

Localisation		Elément						Amiante			
Localisation	Lieu, local	Référence		Description de l'élément	Quantité approximative	Type de matériau (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Prélevé (O/N)	Oui	Non	Déterminé par (EXP, LAB, DEF)	
		N° d'élément	N° du prélèvement								
Extérieur	Extérieur	FH4	P	Peinture Façade Est Brut	m²	NFA	O		X	LAB	
Conseils pour l'assainissement :											
 											
Plan / Croquis n°	Evaluation selon méthode FACH					Remarques					
	Evaluation globale du matériau (Total)	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Degrés d'urgence	Mesures à prendre	Date prochaine évaluation	RAS					
1											

Fiche d'identification n° 5 : Peinture Façade Nord + ouest et sud Brut

Localisation		Elément						Amiante			
Localisation	Lieu, local	Référence		Description de l'élément	Quantité approximative	Type de matériau (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Prélevé (O/N)	Oui	Non	Déterminé par (EXP, LAB, DEF)	
		N° d'élément	N° du prélèvement								
Extérieur	Extérieur	FH5	P	Peinture Façade Nord + ouest et sud Brut	m²	NFA	O			LAB	
Conseils pour l'assainissement :											
 											
Plan / Croquis n°	Evaluation selon méthode FACH					Remarques					
	Evaluation globale du matériau (Total)	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Degrés d'urgence	Mesures à prendre	Date prochaine évaluation	RAS					
1											

VIII. Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement

Une réévaluation du risque ainsi que de l'urgence d'assainir devrait être effectuée pour les éléments suivants :

Etage	Local	Elément	Délai
Etage	Combles	Plaque en fibrociment	2036

Nous vous souhaitons bonne réception du présent rapport et restons à votre entière disposition pour toute question complémentaire ou pour l'organisation de vos éventuels travaux d'assainissement.

Morges, 05-02-2026



Laurence Lehmann

X. Annexes

- 1 Plans d'expertise, 2 pages.
2. Rapport d'analyses, 1 page.
3. Annexe Rapport amiante 2016

XI. Stratégie de prélèvement

Description du matériau	Nombre de locaux / m2 / ml / éléments	Nombre total d'échantillons	Nombre d'échantillons amianté	Statut



A	Elément contenant de l'amiante
N	Elément ne contenant pas de l'amiante
PCB	Elément contenant des PCB
PCB	Elément ne contenant pas de PCB
PB	Elément contenant du plomb
PB	Elément ne contenant pas du plomb
HAP	Elément contenant HAP
HAP	Elément ne contenant pas HAP
Autre	Elément contenant d'autres toxiques
Autre	Elément ne contenant pas d'autres Toxiques
R	Réserve
RAS	Rien à signaler

A L'ATTENTION DE →

Ecodiag SA
Martin Maxence
Rue de lausanne 45
1110 Morges

RAPPORT D'ESSAI →

Analyse d'amiante dans les matériaux

RÉFÉRENCE→

Chemin de la musarderie 25, Tolochenaz

DATE DE RÉCEPTION: →

04.02.2026

MÉTHODE →

Les analyses d'amiante dans les matériaux selon la norme HSG 248 par microscopie optique à lumière polarisée (MOLP) ont donné les résultats suivants :

ÉCHANTILLONS →

5 / Façade Nord + Ouest et Sud Peinture sur brut

- Amiante non décelé

4 / Façade est Peinture sur brut

- Amiante non décelé

Remarques générales:

Le seuil de détection est de 0.01%. Les résultats se rapportent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Les informations données par le client concernant les échantillons n'engagent que sa responsabilité. Quelle que soit la teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante, même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les échantillons sont archivés pendant 6 mois après l'analyse. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement ou dans sa totalité sans l'accord de Pollutest Sarl.

Lieu & date:

Morges, le 05.02.2026

Analyste & titre:

Morgane Pettinaroli

Responsable du laboratoire

Signature:





0800 064 064

Bati Conseils Sàrl | Rue de la Petite Forge 15, CH-1026 Echandens
0041 79 531 85 18 | bati-conseils.ch | info@bati-conseils.ch

Diagnostic d'une maison

Chemin de la Musardière 25

1131 Tolochenaz

RAPPORT DE DIAGNOSTIC AMIANTE

« AVANT TRAVAUX »

N° de DOSSIER 1602-2438

Version 1.2 Nombre total de pages du rapport : 10



suvapro

Société formatrice des spécialistes en désamiantage reconnue SUVA et membre de l'ASCA



Sommaire

1 - Identification du rapport.....	3
2 - Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic	4
3 - Conclusions du rapport	4
4 - Situation potentiellement dangereuse pour les occupants	5
5 -Réserves	5
6 - Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	6
7 - Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement	7
8 - Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement	8
9 – Annexes 1.....	9
10 – Annexes 2.....	10

Version 1.2 Nombre total de pages du rapport : 10



suvapro

Société formatrice des spécialistes en désamiantage reconnue SUVA et membre de l'ASCA



1 - Identification du rapport

DIAGNOSTIC D'AMIANTE

N° d'identification	1602-2438
Type de diagnostic	« Avant Travaux »
Diagnosticueur	Yasmine Schmalz
Bureau d'ingénieurs	Bâti-Conseils Sàrl Rue de la Petite Forge 15 1026 Echandens
Laboratoire d'analyses	Labtox SA Ringstrasse 3 2560 Nidau
Date du rapport	01.03.2016
Type de rapport	Selon cahier des charges ASCA 1.2
Mandant :	Bâtiment :
Immo Plus SA Route du Lac 2 Bis 1026 Denges	Chemin de la Musardièrre 25 1131 Tolochenaz Parcelle No 213 ECA : GPS : 526'127/151'426
Propriétaire du bâtiment :	
Monsieur Eberl Georg	

Nombre total de pages y compris les annexes

10

Version 1.2 Nombre total de pages du rapport : 10



suvapro

Société formatrice des spécialistes en désamiantage reconnue SUVA et membre de l'ASCA



2 - Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

Visite préalable

La visite préalable a été effectuée le
Accompagnateur

25 février 2016

Diagnostic

Le diagnostic a été effectué le
Accompagnateurs

25 février 2016
Rui Mendes

Etendue du diagnostic

Le diagnostic réalisé est de type « AVANT TRAVAUX »

Le diagnostic se porte sur une partie du bâtiment, de la parcelle No 213, Chemin de la Musardière 25, 1131 Tolochenaz.

3 - Conclusions du rapport

Il a été repéré **0** élément (matériaux fortement agglomérés) **contenant de l'amiante.**

En cas d'assainissement de ces matériaux ceux-ci devront être effectués par une entreprise spécialisée.

Le MCA repéré doit être signalé par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité du MCA

Version 1.2 Nombre total de pages du rapport : 10



suvapro

Société formatrice des spécialistes en désamiantage reconnue SUVA et membre de l'ASCA

Localisation	Description du matériau AMIANTE
Néant	

Localisation	Description du matériau NON AMIANTE
Rez + 1 ^{er} salle de bain	Colle de carrelage
Rez + 1 ^{er} salle de bain	Colle de faïence
Intérieur mur	Crépis
Extérieur façade	Crépis

4 - Situation potentiellement dangereuse pour les occupants

Néant

5 -Réserves

Liste des locaux et installations n'ayant pu être diagnostiquées :

- Tout le reste de l'habitation

Les locaux figurant dans cette liste devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante. Aucun travail ne pourra être effectué dans ceux-ci avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.



6 - Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Bâti-Conseils Sàrl – Echandens

Annexe – Tableau des matériaux susceptibles de contenir l'amiante

Dossier N° 1602-2438 Version 1.2

Etage	Lieu / Local	Sondage n°	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc)	Type matériaux (F / C / FP / FA / SOL / NFA)	Fiche d'identification	Plan / Croquis n°	Prélevé (O / N)	Présence d'amiante (A / N / R)	Selon Analyse ou Expert (LAB / EXP)	Code grille	Potentiel de libération de fibres (0 / 0.5 / 1 / 2 / 3)	Accessibilité des MCA (1 / 1.5 / 2)	Taux d'occupation (1 / 2 / 3 / 4)	Possibilité d'accumulation (0.5 / 1 / 1.5 / 2)
Rez + 1 ^{er}	Salle de bain	1	Colle de carrelage	SOL		1	O	N	LAB					
Rez + 1 ^{er}	Salle de bain	2	Colle de faïence	NFA		1	O	N	LAB					
	Intérieur mur	3	Crépis	NFA		1	O	N	LAB					
	Extérieur façade	4	Crépis	NFA		1	O	N	LAB					

Légende :

Type de matériaux : F : Flocage C : Calorifugeage FA : Matériaux faiblement aggloméré FP : Faux-plafond SOL : Revêtement de sol
Présence d'amiante : A : Contient de l'amiante N : Ne contient pas d'amiante R : Amiante retiré

Version 1.2 Nombre total de pages du rapport : 10



suvapro

Société formatrice des spécialistes en désamiantage reconnue SUVA et membre de l'AI

7 - Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement

Fiche d'identification 1 : Matériaux fortement agglomérés :									
Localisation		Elément			Amiante				
Bâtiment Etage, Local	Référence échantillon	Elément et description	Quantité approximative	Plan/Croquis	Prélevé (O/N)	OUI	NON	A définir	Déterminé par Labo Déterminé par expert

Néant

										Attention : Informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément.	
Evaluation										Remarques	
Libération de fibres	Accessibilité	Taux d'occupation	Accumulation	Evaluation du risque	Mes. VDI (O/N)	Taux FAR/m³ si VDI	< 12 mois	< 5 ans	Long terme		Date prochaine évaluation

Version 1.2 Nombre total de pages du rapport : 10



8 - Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement

Localisation	Identification du matériau	Date limite des travaux d'assainissement	Date limite de réévaluation du risque
Néant			

Echandens, le 1^{er} mars 2016

Bâti-conseils Sàrl

Yasmine Schmalz
Expert certifié

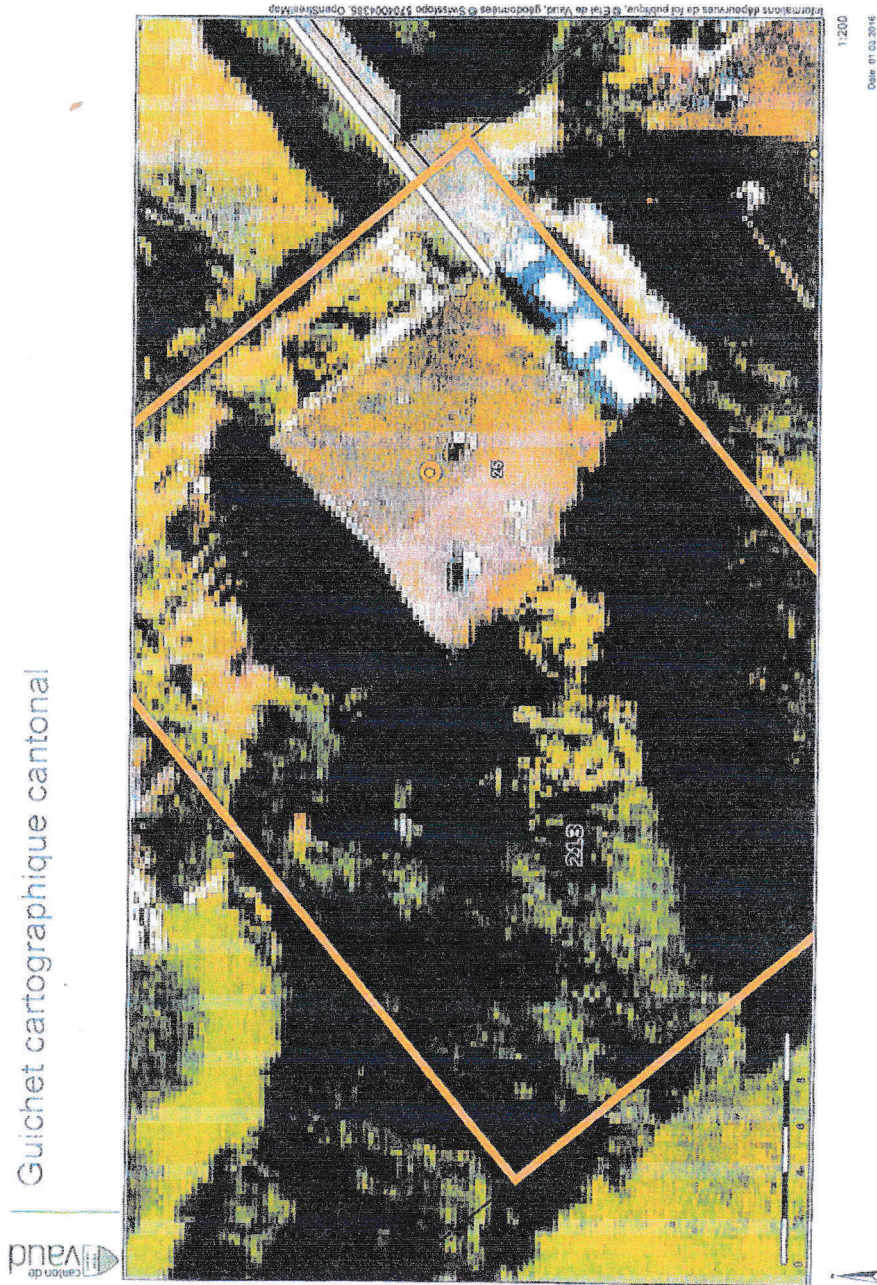
Version 1.2 Nombre total de pages du rapport : 10



suvapro

Société formatrice des spécialistes en désamiantage reconnue SUVA et membre de l'ASCA

9 – Annexes 1



Version 1.2 Nombre total de pages du rapport : 10

suvapro



10 – Annexes 2



REF : 16 02 28 010_013-AM



Bâti-Conseils Sàrl
A l'attention de
Monsieur Eric Schmalz
Rue de la Petite Forge 15
1026 Echandens

Nidau, le 29 février 2016

Rapport d'analyse : 1602-2438

Les analyses d'échantillons par microscope optique à lumière polarisée selon la norme MDHS 77 (Methods for the determination of hazardous substances 77. Asbestos in bulk materials. Sampling and identification by polarised light microscopy. Sheffield, HSE, June 1994), avec optimisation du traitement des échantillons, méthode accréditée ISO/CEI 17025, ont donné les résultats suivants :

Echantillon : 1 Colle de carrelage	Amiante non décelé.
Echantillon : 2 Colle de faïence	Amiante non décelé.
Echantillon : 3 Crépis intérieur	Amiante non décelé.
Echantillon : 4 Crépis extérieur	Amiante non décelé.

Remarque

Les résultats concernent uniquement les échantillons analysés et la limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Seules les données concernant la détection d'amiante sont comprises dans le domaine d'accréditation. La quantité et le type d'amiante sont donnés à titre indicatif. Les autres indications concernant les échantillons sont fournies par le client. Le laboratoire est à disposition en cas de question concernant les analyses ou les méthodes d'analyses. Les échantillons sont archivés durant 2 ans dans nos bureaux. Ce rapport ne peut être reproduit qu'intégralement sans l'accord de SGS LabTox SA.

José Oliveira Guimaraes
José Oliveira Guimaraes

SGS LabTox SA
Ana Magalhaes
Ana Magalhaes

SGS LabTox SA
LABTOX IS NOW PART OF SGS - THE WORLD'S LEADING INSPECTION, VERIFICATION, TESTING
AND CERTIFICATION COMPANY - SGS LabTox SA - Ringstrasse 3 - Case postale 176 - CH-2650 Nidau
Tél : +41 (0)32 481 35 80 - Fax : +41 (0)32 535 35 81 - labtox@sgs.com - www.sgs.com

Page 1 / 1

Version 1.2 Nombre total de pages du rapport : 10



suva**pro**

Société formatrice des spécialistes en désamiantage reconnue SUVA et membre de l'ASCA